



HAL
open science

Les Annales de Flodoard (919-966) : une œuvre complète ou lacunaire ?

Stéphane Lecouteux

► **To cite this version:**

Stéphane Lecouteux. Les Annales de Flodoard (919-966) : une œuvre complète ou lacunaire ?. Revue d'histoire des textes, 2007, 2, pp.181-209. 10.1484/J.RHT.5.101277 . hal-02077360

HAL Id: hal-02077360

<https://hal.science/hal-02077360v1>

Submitted on 22 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES *ANNALES* DE FLODOARD (919-966): UNE ŒUVRE COMPLETE OU LACUNAIRE?*

L'idée selon laquelle les *Annales* de Flodoard ne nous sont pas parvenues intégralement a suscité l'intérêt de nombreux auteurs, savants et historiens à partir du xv^e siècle. Les débats au sujet de l'existence d'une lacune antérieure à l'année 919 ont même parfois éveillé les passions, au point de voir Philippe Lauer (1874-1953) et Camille Couderc (1860-1933) se livrer à des échanges vifs et houleux dans les dernières années du xix^e siècle¹. Mais ces controverses n'auront guère permis d'aboutir à la formulation d'une réponse satisfaisante et définitive sur le sujet². En nous intéressant au fondement de cette hypothèse, nous constatons qu'elle est née et s'est développée exclusivement sur la base de sept points bien précis, qui peuvent être énumérés de façon exhaustive :

1. Le témoignage de Nicolas Vignier, dans son *Rerum Burgundionum chronicon* paru en 1575 : l'auteur indique utiliser un exemplaire des *Annales* de Flodoard couvrant la période 918-966³;

* Je remercie Sébastien Bricout, Véronique Broust, Emmanuelle Doucet Lecouteux et le Comité de Direction de la *Revue d'histoire des textes* pour les conseils, les remarques et les corrections apportés lors de la relecture de cet article. Je tiens également à exprimer ici toute ma gratitude à Pierre Bauduin, Sébastien Bricout et Jason Glenn pour la communication de plusieurs articles relatifs à Flodoard.

(1) Sur ces polémiques anciennes, voyez : COUDERC, 1895, p. 719-731 ; LAUER, 1897, p. 241-252 (réimpr. 1900, p. 257-266) ; COUDERC, 1897, p. 615-623 ; LAUER, 1898, p. 491-523.

(2) L'hypothèse de lacune émise par Philippe Lauer a été acceptée par plusieurs auteurs, mais a aussi été rejetée par d'autres. Dans la *Revue des questions historiques* parue en janvier 1907, J. Besse s'exprime ainsi : « M. Lauer craint, non sans motif, que l'œuvre de Flodoard ne nous soit point arrivée dans son intégrité. » En 1923, Max Manitius (1858-1933) approuve lui aussi l'idée de lacune proposée par Lauer. Nancy Ruth Freudenthal reproduit cet avis dans sa thèse de 1974, mais émet cependant de sérieuses réserves. Laurent Theis suit à son tour cette théorie dans son ouvrage publié en 1990. Toutefois, cette hypothèse de lacune a été mise en doute pour la première fois en 1939 par Robert Holtzmann. Et depuis les travaux déterminants réalisés en 1944 sur la numérotation grecque des *Annales* par Hans Foerster, la théorie de Lauer ne fait plus l'unanimité. Voyez par exemple les positions tranchées de Peter Christan Jacobsen et de Michel Sot sur le sujet (BESSE, 1907, p. 313 ; MANITIUS, 1923, p. 155-156 ; HOLTZMANN, 1939, p. 290-291 ; FOERSTER, 1944, p. 143-156 ; FREUDENTHAL, 1974, p. 17, 104-107 ; JACOBSEN, 1978, p. 13-14 ; THEIS, 1990, p. 145 ; SOT, 1993, p. 86).

(3) VIGNIER, 1575, préface, f. 2v : « ... ab anno 918 ad 966 hic adiunximus ex Annalibus quibusdam Remensibus, quorum autor fuisse quidam Flodoardus eccle-

2. La présence d'un paragraphe relatif à l'année 877 en tête de certains manuscrits, reproduit dans les éditions successives des *Annales* de Flodoard entre la fin du *xvi*^e et le milieu du *xviii*^e siècle : les trois premiers éditeurs de l'œuvre suspectent une lacune entre cette date et le paragraphe se rapportant à l'année 919⁴. Cette idée a été parallèlement suivie, puis développée par plusieurs auteurs⁵ ;

3. Le curieux titre d'un article figurant dans le *Catalogue de la bibliothèque cottonienne* de 1696 : il semble indiquer l'existence d'un manuscrit renfermant un exemplaire des *Annales* de Flodoard couvrant une période allant de l'Empereur Auguste à l'année 966⁶ ;

4. Un passage des *Annales dites de Renaud*, qui permet de supposer une lacune de deux ans en tête des *Annales* de Flodoard, entre 917 et 919⁷ ;

siae Remensis Canonicus illorum temporum aequalis videtur... ». A ce sujet, voyez LAUER, 1897, p. 241-242 et RIVET, 1742, p. 328.

(4) Pierre Pithou et André Duchesne ont fait figurer des points de suspension ou plusieurs astérisques entre ces deux dates, sans parler ouvertement de lacune ; la présence de cette ponctuation est néanmoins révélatrice de leur opinion sur le sujet (PITHOU, 1588, p. 147 et 1594, p. 109 ; DUCHESNE, 1636, p. 590). Dom Martin Bouquet (1685-1754) se montre plus précis en faisant figurer à cet endroit une note, où il indique qu'une lacune, ne pouvant être comblée par aucun manuscrit connu, existe entre ces deux dates : « Hic est ingens lacuna, quae a nullo codice ms expletur » (BOUQUET, 1752, p. 176 note b). Ainsi, comme le précise judicieusement Camille Couderc (COUDERC, 1897, p. 617), les deux premiers éditeurs des *Annales* ont conclu de fait à une lacune, tandis que dom Bouquet l'a exprimée de façon explicite. Voir aussi LAUER, 1897, p. 242 et FOERSTER, 1944, p. 145-146.

(5) Gérard-Jean Voss[ius], en 1627, est le premier auteur à proposer explicitement une lacune importante des *Annales* entre les années 877 et 919. Casimir Oudin, dom Antoine Rivet de la Grange et François Guizot reprennent tour à tour cette idée, en apportant parfois de nouvelles pierres à l'édifice de cette théorie. Cf. Voss[ius], 1627, p. 325 ; OUDIN, 1722, p. 446-447 ; RIVET, 1742, p. 326-327 ; GUIZOT, 1824, t. V, notice p. VII et t. VI, p. 69 n. 2 ; LAUER, 1897, p. 242.

(6) Thomas Smith, dans son *Catalogue de la bibliothèque cottonienne* (SMITH, 1696, p. 69 col. b), indique l'existence d'une chronique s'étendant depuis Auguste jusqu'à 966 sous le nom d'un certain « Frodoard, moine de Saint-Alban » ; Casimir Oudin (OUDIN, 1722, p. 446-447) est le premier à signaler l'existence de ce manuscrit et à identifier sans réserve cette chronique comme étant celle de Flodoard de Reims. Dom Rivet et Philippe Lauer l'ont suivi en ce sens (RIVET, 1742, p. 326-327 ; LAUER, 1897, p. 243).

(7) L'auteur des *Annales dites de Renaud*, nommées *Chronique de Saint-Maurice d'Angers* par Paul Marchegay et Émile Mabille, indique en effet à l'année 917 (DCCCCXVII) le début des *Annales* de Flodoard (MARGEGAY & MABILLE, 1869, p. 8-9). En se basant sur cette chronique, dom Jean Mabillon avait indiqué qu'il manquait donc deux années dans les éditions des *Annales* de Flodoard (MABILLON, 1677-1680, p. 331). A ce sujet, voyez LAUER, 1897, p. 242.

5. L'improbabilité, pour certains auteurs, de voir dans les notes de Flodoard relatives à l'année 919 un point de départ logique et cohérent pour une constitution d'annales⁸;

6. Le témoignage de Richer, qui indique s'être servi des *Annales* de Flodoard pour composer son œuvre, et qui signale vouloir narrer les règnes des rois Charles le Simple et Louis d'Outremer. Ainsi, d'après Philippe Lauer, les événements précis rapportés par Richer entre 893 et 919 seraient issus d'une partie aujourd'hui perdue des *Annales*⁹;

7. La présence d'une numérotation grecque dans les *Annales*, dont le point d'origine est l'année 893, et qui, en plus des quatre points précédents, a poussé Philippe Lauer à émettre l'hypothèse d'une lacune sur la période 893-919¹⁰.

Au premier abord, tous ces éléments semblent constituer un ensemble d'arguments de poids pour justifier une lacune des *Annales* avant 919. Mais encore faudrait-il qu'ils soient cohérents entre eux, et qu'ils s'accordent sur la période supposée d'une telle lacune : ainsi, suivant les auteurs, il faudrait voir un manque d'une ou deux années, une carence couvrant vingt-cinq ans entre 893 et 919, une perte sur toute la période allant de 877 à 919, ou une disparition encore plus importante des notes de Flodoard qui pourrait remonter jusqu'à l'empereur Auguste, c'est-à-dire à la Nativité du Christ ! Or, si nous prenons la peine de nous attarder sur chacun des points que nous venons d'exposer, nous ne pouvons que constater l'inconsistance de leur fondement. Ainsi, les différentes théories de lacune – et les démonstrations qui les défendent – ne s'appuient en réalité que sur des bases extrêmement fragiles : elles reposent uniquement sur des faits non vérifiés ou non valides, et sur des hypothèses peu convaincantes. L'idée d'une lacune a simplement bénéficié d'un concours de circonstances propice à son élaboration, puis à son développement ; elle a surtout eu la bonne fortune d'avoir été soutenue par des auteurs d'une incontestable autorité, comme le rappelle fort justement Camille Couderc au début de son

(8) Wilhelm Wattenbach (WATTENBACH, 1893, p. 410), Philippe Lauer (LAUER, 1897, p. 245-247) et Max Manitius (MANITIUS, 1923, p. 155) sont les trois plus connus d'entre eux. Wattenbach (1819-1897) déclare (traduit par Lauer) : « Il ne serait pas impossible que le commencement [des *Annales* de Flodoard] eût été perdu de bonne heure, et, si l'on n'admet pas un récit s'étendant jusqu'à cet endroit, ce point de départ [à l'année 919] est vraiment incompréhensible. » A ce sujet, voyez également FOERSTER, 1944, p. 146-147 et 149.

(9) LAUER, 1897, p. 247 et 248-249 (voir également FOERSTER, 1944, p. 147-148). Joseph Guadet (GUADET, 1845, p. xxviii-xxix, notamment p. xxix n. 1) formulait un avis similaire pour toute la partie antérieure à 919 : « qui dit à M. Pertz que Richer ne se sert pas avant 919 d'un texte de Flodoard aujourd'hui disparu ? ».

(10) LAUER, 1897, p. 249-252 et FOERSTER, 1944, p. 143-144 et 148-156.

article sur la datation initiale des *Annales* de Flodoard¹¹. Pour justifier nos propos, examinons à présent un à un chacun des sept points précédemment décrits.

*Le témoignage de Nicolas Vignier*¹²

A en croire Nicolas Vignier¹³, il aurait consulté un manuscrit des *Annales* de Flodoard couvrant la période 918-966 pour composer son ouvrage sur la Bourgogne. Philippe Lauer a montré le peu de crédit à accorder à la date initiale de 918 rapportée par cet auteur dans sa préface¹⁴. La défaite des Bretons face aux Normands, qui est de l'aveu même de Vignier le point de départ des *Annales*, apparaît en 919 dans tous les manuscrits de Flodoard qui nous sont parvenus. Le manuscrit « de Dijon¹⁵ », alors en possession de Jean Bégat (1523-1572), président du parlement de Bourgogne, a été identifié comme étant l'exemplaire utilisé par Nicolas Vignier pour constituer son œuvre¹⁶. La défaite des Bretons apparaît bien dans ce codex, comme dans tous les autres, à l'année 919 et Vignier place bien cet événement à cette date dans son récit¹⁷. Ainsi, cet auteur ne disposait pas d'un exemplaire des *Annales* débutant en 918, mais bel et bien du manuscrit « de Dijon », commençant l'année suivante : son témoignage ne permet pas d'envisager une lacune des *Annales* de Flodoard avant cette date.

(11) COUDERC, 1897, p. 615.

(12) Cf. note 3.

(13) Ancien calviniste, Nicolas Vignier (1530-1596) était conseiller d'État, historiographe et médecin personnel du roi Henri III ; il a publié plusieurs œuvres ayant trait à l'histoire, et il entretenait semble-t-il des échanges littéraires avec Pierre Pithou, le premier éditeur des *Annales* de Flodoard.

(14) LAUER, 1897, p. 241-242.

(15) Ms. A de l'édition de Lauer, aujourd'hui conservé à Montpellier : *Faculté de médecine*, H 151.

(16) Nicolas Vignier indique en effet que les *Annales* de Flodoard lui ont été communiquées par Bégat, président du parlement de Dijon (« D. Begatii, in senatu Divionensi quondam Praesidis »). Cf. VIGNIER, 1575, préface, f. 2v ; LAUER, 1897, p. 241 ; LAUER, 1905, p. xxix n. 3.

(17) VIGNIER, 1575, p. 81 (an. 919, col. a) : l'auteur utilise des annales bretonnes et les *Annales* de Flodoard pour constituer son texte relatif à la Bretagne, portant sur l'année 919 (« ex Annalibus Britan[n]icis et Remensibus »).

*Le paragraphe de l'année 877*¹⁸

Une mention relative au décès de Charles le Chauve en 877 apparaît dans la plupart des manuscrits des *Annales*¹⁹. Elle a été considérée par les premiers éditeurs comme faisant partie intégrante du texte d'origine composé par Flodoard. A cause de son existence, ces éditeurs et plusieurs auteurs ont cru pouvoir conclure à une lacune de l'œuvre du chanoine de Reims sur la période comprise entre 877 et 919: Pierre Pithou, dans ses éditions de 1588 (Paris) et de 1594 (Francfort); Gérard-Jean Voss[ius], en 1627; André Duchesne, dans son édition de 1636; Casimir Oudin, en 1722; dom Antoine Rivet de la Grange, en 1742; dom Martin Bouquet, dans son édition de 1752; François Guizot dans la notice sur sa traduction de 1824²⁰. La présence de ce paragraphe a sans aucun doute constitué une base essentielle dans l'élaboration des différentes théories de lacune des *Annales* entre le xv^e et le xx^e siècle.

Toutefois, dès 1752, Pierre-Jean Grosley faisait remarquer dans une lettre adressée à dom Bouquet que le paragraphe portant sur l'année 877 était vraisemblablement le fruit d'une addition n'appartenant pas au texte primitif de Flodoard²¹. Georg Heinrich Pertz accréditait cette hypothèse en publiant en 1839 une nouvelle édition des *Annales* de Flodoard²²: il proposait de voir dans la note de 877, relative à la mort de Charles le Chauve, des informations issues d'un livre appartenant à l'abbaye Saint-Fare de Meaux et il indiquait qu'elle ne faisait pas partie de l'œuvre originale de Flodoard²³. Philippe Lauer a apporté quelques précisions intéressantes aux brèves explications de Pertz: il a

(18) Cf. notes 4 et 5.

(19) Tous, sauf celui « de Dijon » (ms. A déjà cité dans le paragraphe précédent, en note 15), c'est-à-dire 6 des 7 manuscrits connus.

(20) A ce sujet, voyez LAUER, 1897, p. 242, 243-245 et 247; COUDERC, 1897, p. 616, 617, 620 et 623; LAUER, 1905, p. xxix-xxxii (ainsi que les références déjà données en notes 4 et 5).

(21) La lettre que Pierre-Jean Grosley (1718-1785) adressa à dom Bouquet le 21 novembre 1752, après la publication d'une nouvelle édition des *Annales* de Flodoard par ce dernier (dans le tome VIII du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*), a été en partie reproduite par Camille Couderc (COUDERC, 1897, p. 617-618 n. 3). Grosley semble être le premier auteur qui ait suggéré un lien entre le monastère dirigé par l'abbesse Bertrade, parente de Charles le Chauve, et l'addition relative à l'année 877.

(22) PERTZ, 1839, p. 368-408 (l'édition de Pertz a été entièrement reproduite par l'abbé Jacques-Paul Migne dans le volume CXXXV de sa *Patrologie latine*).

(23) PERTZ, 1839, p. 367: considérant cette note comme étrangère à l'œuvre primitive, Pertz (1795-1876) ne l'a pas reproduite dans le corps du texte de son édition; il a malgré tout rapporté cette addition dans son introduction à titre informatif. Sur ce point, voyez LAUER, 1897, p. 243 et FOERSTER, 1944, p. 145.

indiqué que la mention relative à Charles le Chauve ressemblait à un *obit*, et qu'elle était sans doute issue de l'ancien obituaire de l'abbaye de Faremoutiers²⁴. La classification des manuscrits des *Annales* de Flooard, proposée entre temps par Camille Couderc, avait d'ailleurs confirmé que les exemplaires renfermant des notes sur l'année 877 appartenaient à une même famille, ayant fait l'objet d'une continuation²⁵. L'identification de la mention relative à l'année 877 comme étant une addition postérieure a complètement discrédité l'idée d'une lacune des *Annales* débutant à cette date et allant jusqu'au paragraphe de 919²⁶.

Nous avons depuis démontré que les additions apparaissant sur certains manuscrits des *Annales* sont en réalité dues à deux continuateurs distincts et successifs²⁷ : les deux notes figurant en début et fin d'*Annales*

(24) LAUER, 1897, p. 243-245 : Pertz parle de l'abbaye Saint-Fare de Meaux (« *abbatiae S. Farae Meldensis* ») qui est différente de l'abbaye Saint-Faron de Meaux (« *S. Faronis Meldensis* »). La nièce de Charles le Chauve, Bertrade, fut en fait abbesse de Faremoutiers (« *S. Farae monasterium* ») au ix^e siècle, une abbaye située à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Meaux et non au sein de cette cité : Lauer a suggéré que les additions relatives à l'année 877 apparaissant dans certains manuscrits des *Annales* étaient issues d'un obituaire de cette abbaye royale, qui contenait une mention rédigée à l'époque de l'abbesse Bertrade sur Charles le Chauve, bienfaiteur du lieu (voyez aussi FOERSTER, 1944, p. 145-146).

(25) COUDERC, 1895, p. 719-731, en particulier p. 726-731. Le *stemma* proposé par Couderc (*ibidem*, p. 730) nous paraît plus juste que celui établi par Lauer dans son édition des *Annales* ; il est d'ailleurs regrettable que les divergences d'opinion des deux hommes aient poussé Lauer – qui utilise pourtant abondamment l'étude des manuscrits des *Annales* réalisée par Couderc sans toutefois y faire systématiquement référence – à s'écarter, souvent à tort, des très intéressants travaux de cet auteur.

(26) Lauer est ici d'accord avec Pertz et Couderc (LAUER, 1898, p. 512). Mais, après avoir mis en évidence l'inconsistance des deux premiers points que nous venons d'aborder dans notre étude, il ne rejette pas pour autant l'idée d'une perte d'informations en début d'*Annales* : il propose la théorie d'une lacune sur la période 893-919, en se basant sur les cinq autres points que nous allons détailler dans la suite de notre article. Ainsi, les arguments de Pertz n'ont pas forcément convaincu, et certains auteurs ont maintenu l'idée de l'existence d'une lacune après la publication de l'édition des *Annales* de 1839 : en 1845, Joseph Guadet (1795-1887) ne la proposait qu'en simple conjecture ; Wilhelm Wattenbach l'indiquait de manière plus explicite en 1873, puis en 1893, malgré les objections faites par Gabriel Monod (1844-1912) en 1873 et en 1881 ; enfin, Philippe Lauer et Max Manitius défendront à leur tour ce point de vue (GUADET, 1845, p. xxviii-xxix ; MONOD, 1873, p. 263 ; MONOD, 1881, p. 397 n. 1 ; WATTENBACH, 1893, p. 410 ; LAUER, 1897, p. 245 ; MANITIUS, 1923, p. 155-156).

(27) LECOUEUX, 2004, p. 10-17. Voir aussi LECOUEUX, 2005. Peter Christian Jacobsen (JACOBSEN, 1978, p. 84-85, n. 15) et Mathias Lawo (LAWO, 2001, p. 85) suggèrent également l'idée de l'intervention de deux continuateurs distincts, le premier en 966, le second aux environs de 978 (par une personne dont les intérêts étaient non plus centrés sur Reims, mais sur Laon).

dans deux paragraphes relatifs aux années 877 et 966 sont les additions d'un premier continuateur ayant opéré vers cette dernière date; les mentions figurant en fin d'*Annales* sur les années 976 à 978 sont le fruit d'un second continuateur, proche de la famille d'Ardenne et appartenant à l'église de Laon sur cette période²⁸. Ces constatations confirment que l'œuvre originale de Flodoard ne comportait pas la note relative à l'année 877, et que la thèse se basant sur l'existence de ce paragraphe annuel pour justifier d'une lacune couvrant la période 877-919 n'est définitivement plus soutenable.

*Les mentions du catalogue de Thomas Smith*²⁹

Casimir Oudin est le premier auteur à avoir signalé, dans une édition posthume publiée en 1722, l'existence d'un exemplaire des *Annales* de Flodoard dans la bibliothèque cottonienne. Pour formuler cette affirmation, le savant s'était appuyé sur le catalogue de cette bibliothèque publié par Thomas Smith en 1696³⁰. D'après son contenu, la bibliothèque cottonienne possédait en fait, dans le manuscrit *Otho B iii*, une chronique partant de l'empereur Octavien (Auguste) et se poursuivant jusqu'à l'année 966 sous le nom d'un certain « Frodoard, moine de Saint-Alban³¹ ». Oudin pensait qu'il s'agissait en réalité de Flodoard de Reims, et que Smith s'était trompé en mentionnant l'auteur comme étant un moine de Saint-Alban³². Il estimait que cet exemplaire des *Annales* était plus complet que ceux connus alors³³. Malheureusement, ce manuscrit a été détruit lors de l'incendie de la bibliothèque cottonienne, survenu le 23 octobre 1731, avant qu'une

(28) LECOUTEUX, 2004, p. 17-26 et p. 34. Plusieurs indices permettent de suggérer l'identification du premier continuateur avec l'évêque Roricon de Laon (949-976) : ce dernier aurait pu effectuer les additions en début et en fin d'*Annales*, qui contiennent deux *obit*, l'un sur Charles le Chauve, l'autre sur Flodoard (*ibidem*, p. 22-26) ; du fait de plusieurs mentions sur des parents proches et sur la région de Laon, nous proposons de voir en l'évêque Adalbéron de Laon (977-1031) le second continuateur des *Annales* de Flodoard ; le style satirique milite également en faveur de cette identification (*ibidem*, p. 17-22 ; LECOUTEUX, 2005, § 3 et conclusion).

(29) Cf. note 6.

(30) SMITH, 1696, p. 69 col. b ; Colin G. C. Tite a réimprimé ce catalogue en 1984 et l'a accompagné de nombreuses annotations et d'une étude savante.

(31) Cette chronique est décrite comme étant le 3^e article du manuscrit *Otho B iii* dans le catalogue de Thomas Smith (SMITH, 1696, p. 69 col. b) : « 3. Chronica Frodoardi, Monachi s. Albani, ab Octaviano Imperatore, ad annum Ch. 966 ».

(32) A cette époque, on pensait que Flodoard avait été moine, et même abbé, ce qui était une erreur.

(33) Plusieurs auteurs l'ont suivi en ce sens. Cf. RIVET, 1742, p. 326-327 et LAUER, 1897, p. 243.

vérification de son contenu n'ait pu être réalisée³⁴. Toutefois, en 1903, Louis Halphen faisait remarquer que le manuscrit *Otho B iii* contenait également une chronique angevine à la suite de la chronique précédente³⁵. Cet auteur indiquait alors qu'il ne fallait probablement pas voir ces deux textes comme des exemplaires des *Annales* de Flodoard et des *Annales* de Renaud : il s'agissait plus vraisemblablement d'une version des *Annales dites de Renaud*, voire d'un recueil original composé à Saint-Maurice d'Angers et renfermant l'œuvre autographe de l'archidiacre Renaud³⁶. Nous avons récemment repris ce dossier pour apporter quelques précisions aux travaux de Louis Halphen³⁷. Nous sommes arrivés aux conclusions suivantes : d'une part, le texte désigné comme troisième article du manuscrit *Otho B iii* pouvait difficilement correspondre aux *Annales* de Flodoard ; d'autre part, les articles 3 et 4 de ce manuscrit constituaient manifestement ce que nous avons appelé le *Recueil initial de Saint-Maurice d'Angers*, un recueil ayant servi d'archétype aux différentes familles d'annales angevines et vendômoises rédiées entre la fin du XI^e et le milieu du XIII^e siècle³⁸.

*Les notes des Annales dites de Renaud*³⁹

En consultant les *Annales dites de Renaud*, dom Jean Mabillon a pu y lire la mention suivante : « DCCCCXVII. – Initium chronicae Fro-

(34) PLANTA, 1802, p. XIII et p. 365. L'incendie du 23 octobre 1731 a endommagé une partie du contenu de la bibliothèque cottonienne conservé à l'Ashburnham House (Westminster). La zone la plus sévèrement touchée renfermait la section *Otho*, qui contenait justement le manuscrit *Otho B iii*. En grande partie réduit en cendres, il est aujourd'hui conservé à Londres (ms. *Londres, British Library, Cotton Otho B iii*), où il n'en reste que deux feuillets informes, presque entièrement carbonisés.

(35) Cette chronique est décrite comme étant le 4^e article du manuscrit *Otho B iii* dans le catalogue de Thomas Smith (SMITH, 1696, p. 69 col. b) : « 4. Chronica Reginaldi, Archidiaconi Andegavensis; continuatio nempe prioris ad 1277. In fine est genealogia Regum Francorum a Pharamundo ad Philipum, filium Hamonis. » Oudin a mentionné cet article à la suite du précédent, mais il n'a établi aucun lien entre eux (OUDIN, 1722, p. 446).

(36) HALPHEN, 1903, p. XXXIII.

(37) A paraître.

(38) Cette étude a mis une fois de plus en évidence certains défauts déjà constatés à l'encontre du catalogue de la bibliothèque cottonienne publié par Thomas Smith en 1696. Elle a en outre permis de réactualiser le *stemma* des annales angevines et vendômoises, et d'apporter des précisions sur le contenu du *Recueil initial de Saint-Maurice d'Angers*.

(39) Cf. note 7.

doardi⁴⁰ ». Il en a déduit que l'auteur de cette œuvre disposait comme source d'un manuscrit des *Annales* de Flodoard commençant en 917, et que deux années manquaient en tête des éditions de ce texte⁴¹. Or, une autre note, liée à la précédente, apparaît également à l'année 965 : « DCCCCLXV. – [...] Finis chronicae Frodoardi⁴² ». Si l'on s'en tient à ces deux extraits, il serait facile de conclure que le chroniqueur disposait d'une copie des *Annales* de Flodoard couvrant la période 917-965. Par rapport aux manuscrits connus de cette œuvre, cet exemplaire aurait la particularité d'être le seul à comporter deux années supplémentaires au début du texte, avant 919, et une lacune d'une année à la fin, avant 966.

Cependant, la même observation peut aussi bien être formulée au sujet des *Annales de Vendôme*, qui comportent également ces deux notes aux mêmes années⁴³. Au xix^e siècle, Paul Marchegay et Émile Mabilille, les deux éditeurs des *Chroniques des églises d'Anjou*, pensaient que les secondes (*Annales de Vendôme*) étaient issues, jusqu'à l'année 1075, des premières (*Annales dites de Renaud*)⁴⁴. Mais en 1903, Louis Halphen a montré que ces deux annales, tout comme celles de Saint-Aubin d'Angers, celles de Saint-Florent de Saumur et les notes de l'*Obituaire de Saint-Serge d'Angers*, dérivait en fait toutes les cinq d'une source commune, qui fut vraisemblablement constituée à Saint-Maurice d'Angers au milieu du xi^e siècle, entre 1040 et 1075⁴⁵. Notre étude récente sur le sujet a montré qu'il s'agissait vraisemblablement du *Recueil initial de Saint-Maurice d'Angers* contenu dans le manuscrit *Otho B iii* de la bibliothèque cottonienne⁴⁶. En réalité, les *Annales dites de Renaud* et les *Annales de Vendôme* dérivent probablement toutes les deux d'une version abrégée de ce recueil primitif : un tableau de comput,

(40) MARCHEGAY & MABILILLE, 1869, p. 8; HALPHEN, 1903, p. 84. A ce sujet, voyez LAUER, 1897, p. 242; COUDERC, 1897, p. 619-620; LAUER, 1898, p. 513-516; RIVET, 1742, p. 326.

(41) MABILILLON, 1677-1680, p. 331 : « Duobus annis mutilum est chronicon in editis. »

(42) MARCHEGAY & MABILILLE, 1869, p. 9; HALPHEN, 1903, p. 85.

(43) MARCHEGAY & MABILILLE, 1869, p. 161 et 163; HALPHEN, 1903, p. 56 et 58. Voir aussi COUDERC, 1897, p. 619 et LAUER, 1898, p. 514.

(44) MARCHEGAY & MABILILLE, 1869, p. xviii-xix; Philippe Lauer a logiquement suivi ce point de vue sans chercher à le remettre en question dans son article de 1898 (LAUER, 1898, p. 514; voyez aussi LAUER, 1905, p. lix n. 2).

(45) HALPHEN, 1903, p. xxxix-xlix (en particulier xlvi n. 2). L'idée d'une source commune, démontrée par Louis Halphen (1880-1950), avait déjà été suggérée par Harry Bresslau (1848-1926) en 1879.

(46) Il a déjà été question de ce recueil et du manuscrit *Otho B iii* dans la partie précédente (cf. n. 31, 34-35 et 38).

réalisé vers 1075, a semble-t-il servi d'intermédiaire entre ces trois œuvres⁴⁷.

Or, si on analyse en détail les événements issus des *Annales* de Flodoard rapportés dans les différentes annales angevines et vendômoises, on constate non seulement que l'auteur du recueil initial fut loin de respecter à la lettre toutes les dates que lui fournissait cette source, mais également que les auteurs et les copistes des textes qui en dérivent se sont montrés eux aussi peu scrupuleux dans leurs retranscriptions de dates : à plusieurs reprises, des décalages d'une à deux années existent entre les différentes annales angevines et vendômoises et la chronologie proposée par Flodoard⁴⁸. Du fait de ces imprécisions, la présence des deux mentions apparaissant aux années 917 et 965 doit être considérée avec une extrême prudence. Elle ne permet pas d'affirmer que l'auteur du recueil initial disposait effectivement d'un manuscrit des *Annales* couvrant la période 917-965 : ces deux mentions pourraient fort bien elles aussi faire l'objet d'un décalage de quelques années⁴⁹.

Louis Halphen fait d'ailleurs remarquer à juste titre que l'auteur du recueil initial s'est servi en priorité, entre 917 et 965, de sources sénonaises pour constituer son texte⁵⁰. Il met même fortement en doute l'utilisation de l'œuvre de Flodoard par l'annaliste de Saint-Maurice : les *incipit* et *explicit* relatives aux *Annales* de Flodoard ne seraient qu'un « simple étalage d'érudition » de la part de cet auteur, qui n'aurait pas eu directement sous les yeux cette source lorsqu'il a composé son

(47) A paraître.

(48) Par exemple, l'auteur des *Annales dites de Renaud* rapporte en 918 un événement que l'auteur des *Annales de Vendôme* indique en 919 et qui apparaît chez Flodoard seulement en 920 : l'abandon de Charles le Simple par les grands du royaume. Dans ces mêmes annales, les auteurs mentionnent bien comme chez Flodoard la mort de Richard le Justicier en 921, mais ils indiquent également à cette date le sacre de Robert, rapporté par le chanoine de Reims seulement en 922. De même, la mort de ce roi et le couronnement de Raoul de Bourgogne, indiqués par Flodoard dans le paragraphe de l'année 923, sont mentionnés dans les *Annales dites de Renaud* et les *Annales de Vendôme* comme étant survenus en 921. L'auteur des *Annales de Saint-Florent de Saumur* propose des dates encore différentes : 918 pour l'abandon de Charles par les grands et 920 pour tous les autres événements. Enfin, l'*Obituaire de Saint-Serge d'Angers* donne 922 comme date de décès du roi Robert.

(49) Le chroniqueur de Saint-Maurice d'Angers pouvait connaître une version continuée des *Annales* identifiant Flodoard comme l'auteur de la partie comprise entre 919 et 966, deux dates qu'il aurait reportées sans grande rigueur dans son recueil en mentionnant les *incipit* et *explicit*. Au sujet de ces erreurs d'indication d'années, voyez HALPHEN, 1903, p. 1.

(50) Ces sources lui servent d'ailleurs de trame principale sur toute la période 678-965.

œuvre⁵¹ ; ainsi, la restitution des dates de début et de fin d'*Annales* aurait pu être faite de mémoire, ce qui met là encore fortement en doute la précision et l'exactitude des mentions relatives aux années 917 et 965.

Toutefois, il est peut-être abusif d'affirmer qu'il n'y a aucun rapport entre les annales angevines et vendômoises et les *Annales* de Flodoard, comme l'indique Louis Halphen. Plusieurs sources ont incontestablement été utilisées, combinées et conciliées pour constituer le *Recueil initial de Saint-Maurice d'Angers*⁵², et les *Annales* de Flodoard semblent bien en faire partie⁵³ : à la vue des notes portant sur les années 877 et 976, on peut en effet supposer que l'auteur ait connu la version des *Annales* ayant fait l'objet d'additions et de continuations⁵⁴.

Si nous résumons : 1) aucun élément décisif ne permet d'affirmer que l'auteur du *Recueil initial de Saint-Maurice d'Angers* a utilisé directement un exemplaire des *Annales* de Flodoard pour constituer son œuvre. 2) si cela fut malgré tout le cas, rien n'indique que cette source

(51) HALPHEN, 1903, p. XLII, n. 1. L'annaliste n'aurait rapporté les dates de début et fin des « chroniques » d'Orose et de Flodoard que comme simples repaires chronologiques (peut-être pour renvoyer ses lecteurs à ces ouvrages sur les périodes considérées ; cela pourrait sous-entendre la présence de ces deux textes dans la bibliothèque de son établissement d'appartenance ou d'origine) ; ainsi, il n'aurait pas utilisé directement les œuvres de ces deux auteurs pour rédiger ses propres notes.

(52) L'auteur a pu procéder ainsi : pour le x^e siècle, il rapporte certains événements qu'il a trouvés dans les sources sénonaises ; il associe ces informations avec d'autres renseignements tirés des *Annales* de Flodoard, soit à partir d'un exemplaire qu'il a également sous les yeux, soit à partir de souvenirs qu'il en a, pour avoir lu cette œuvre auparavant.

(53) Voyez en particulier les notes portant sur les années 920 à 923, 925, 936, 937, 943 et 954 à 956, où les sources sénonaises n'ont probablement pas été les seules utilisées ; l'auteur a peut-être trouvé chez Flodoard d'autres informations précises : l'assassinat du roi Robert par un Lotharingien (contrairement aux sources sénonaises, Flodoard précise que Charles s'était allié aux Lotharingiens lors de la bataille de Soissons), l'assassinat du comte Garnier par un païen en 925 (Flodoard indique qu'il s'agissait de Normands), l'assassinat de Guillaume Longue Epée par Arnoul de Flandres en 943 et les troubles en Lotharingie en 954 (ces deux événements ne semblent pas mentionnés dans les sources sénonaises). L'annaliste paraît avoir agi comme un compilateur de textes de différentes origines, et cela pourrait expliquer certains décalages chronologiques et certaines contradictions entre son œuvre, les textes sénonais et les *Annales* de Flodoard, la conciliation des sources étant parfois difficile, voire impossible à réaliser sans effectuer de choix arbitraires.

(54) Dans la version continuée des *Annales* de Flodoard, la mention relative à la bataille de Mons, en 976, est intéressante : cet événement apparaît à la fois dans la continuation des *Annales* de Flodoard, et dans les *Annales de Vendôme, dites de Renaud et de Saint-Aubin d'Angers*, sans apparemment figurer dans les sources sénonaises (voyez HALPHEN, 1903, p. LI).

comportait des informations sur les années 917 à 919 : entre ces deux dates, l'auteur ne mentionne aucun événement et la datation des faits survenus de 919 à 923 se montre peu fidèle envers les sources utilisées. La conclusion s'impose donc d'elle-même : l'idée de l'existence d'une lacune de deux ans entre 917 et 919 n'aurait jamais dû être formulée sur la simple base de notes datées de façon imprécise dans des chroniques dérivant d'un ou plusieurs intermédiaires⁵⁵.

*Les notes abruptes du paragraphe de l'année 919*⁵⁶

L'aspect singulier du premier paragraphe des *Annales* a étonné plus d'un érudit. Pour certains auteurs, les notes initiales de Flodoard ne sont pas de nature à inciter un chroniqueur à se lancer dans la rédaction d'une telle œuvre. Selon eux, le commencement du texte par un phénomène météorologique ne s'explique guère⁵⁷. Philippe Lauer va plus loin et souligne que Flodoard avait à sa disposition des matériaux lui permettant de rapporter dans ses *Annales* des événements antérieurs à 919. Il lui paraît suspect que le chanoine de Reims n'ait pas souhaité nous renseigner sur la période qui s'étend entre la fin des autres *Annales* connues et cette date⁵⁸. Le contenu quelque peu surprenant et abrupt

(55) Nicolas Vignier (qui donne 918) et les auteurs des *Annales dites de Renaud et de Vendôme* (qui indiquent 917) ne sont pas les seuls à mentionner une date de début d'*Annales* erronée ou imprécise : au xx^e siècle, Michèle Gaillard et un rédacteur de notice indiquent respectivement par erreur un début d'*Annales* en 909 et en 916 (M. GAILLARD, *D'Hincmar à Michel Sot : jeu de miroirs autour de l'Histoire de l'Église de Reims*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1995, p. 403 ; « Flodoardus canonicus Remensis », in *Repertorium fontium historiae medii aevi*, Romae : Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1976, tome IV, p. 469). Il ne faut pas pour autant en conclure que ces auteurs suggèrent une lacune des *Annales* de Flodoard entre 909 et 919 ou entre 916 et 919.

(56) Cf. note 8.

(57) Wilhelm Wattenbach (WATTENBACH, 1893, p. 410) et Philippe Lauer (LAUER, 1897, p. 245-247) sont les deux auteurs à avoir le plus insisté sur ce fait. Ce dernier s'exprime ainsi : « Qu'une œuvre annalistique aussi considérable et aussi sérieuse que celle de Flodoard commence sur un phénomène météorologique, n'y a-t-il pas là de quoi surprendre ? » Max Manitius (MANITIUS, 1923, p. 155 n. 3, ici traduit par nos soins) rejoint cet avis : « on peut difficilement imaginer qu'un auteur comme Flodoard ait commencé son travail par les effets de la grêle sur des récoltes de vins. » Voir aussi FOERSTER, 1944, p. 146-147 et JACOBSEN, 1978, p. 14 n. 5.

(58) Philippe Lauer (LAUER, 1897, p. 247) indique : « Les *Annales* d'Hincmar [connues de Flodoard] finissent en 882, celles de Fulda en 901, celles de Saint-Vaast en 900 et la *Chronique* de Reginon a pour terme l'année 906. » On peut donc s'étonner qu'il propose ensuite la date de 893 comme point de départ des *Annales* de Flodoard : aucune des annales citées ne finit en effet à cette date. Voir FOERSTER, 1944, p. 146.

du paragraphe de l'année 919 a donc favorisé le développement d'hypothèses de lacune.

Pour ceux qui s'opposent à ces théories, Flodoard n'a débuté la rédaction de sa chronique qu'à l'âge d'environ vingt-cinq ans, au moment où il commençait à s'intéresser à l'histoire; il a pris ces notes au fur et à mesure des événements jusqu'à sa mort, sans chercher à les relier entre-elles⁵⁹. Flodoard a ainsi réalisé « une collection d'événements contemporains importants ordonnés selon la chronologie », ce qui caractérise précisément le style annalistique et en fait un genre distinct de l'historique, « qui suppose une toute autre élaboration dans des perspectives bien différentes »⁶⁰. C'est donc précisément parce qu'il écrit des annales et non une chronique ou une histoire que le début des notes de Flodoard paraît aussi abrupt. Du reste, le récit de phénomènes météorologiques, astronomiques et miraculeux faisait depuis longtemps partie de la thématique inhérente au genre annalistique. Pour Flodoard et ses contemporains, ces signes annoncent généralement des préjudices et ils apportent une réponse divine aux actions humaines⁶¹.

L'observation des premières notes des *Annales* nous fournit d'ailleurs une preuve convaincante du commencement initial de cette œuvre à l'année 919. Flodoard date ce paragraphe annuel de façon particulièrement solennelle, et cet aspect s'estompe, puis disparaît au fur et à mesure des paragraphes suivants⁶². La datation précise de l'incarna-

(59) Parmi eux, citons Pierre-Jean Grosley (COUDERC, 1897, p. 617-618 n. 3), Georg Heinrich Pertz (PERTZ, 1839, p. 363), Camille Couderc (COUDERC, 1897, p. 623) et Nancy Ruth Freudenthal (FREUDENTHAL, 1974, p. 107).

(60) SOT, 1993, p. 86. Camille Couderc (COUDERC, 1897, p. 623) précise que « Flodoard a écrit des *Annales* et non une *Histoire* de règne ou d'époque; il a noté, au jour le jour ou à peu près, les événements qui arrivaient à sa connaissance; le goût d'un pareil journal ne lui est venu que vers la vingt-cinquième année, et il a commencé par enregistrer une chute de grêle à Reims; quoi de plus naturel? Quel besoin avait-il d'attendre une circonstance solennelle quelconque ou de chercher un point de départ? » Voir aussi FOERSTER, 1944, p. 149; FREUDENTHAL, 1974, p. 104-107, 109, 181 et 201. Sur la différence entre annales, chroniques et histoires, voyez GUÉNÉE, 1980, p. 203-204.

(61) Peter Christian Jacobsen (JACOBSEN, 1978, p. 14-15 et p. 16, notamment note 12) indique que la relation de phénomènes climatiques et célestes est une démarche typique des annalistes: ces faits trouvent coutumièrement leur place dans leurs œuvres, et Flodoard n'est guère différent de ses contemporains sur ce point. Concernant l'étude des premiers miracles rapportés dans les *Annales* entre 919 et 931, voyez GUILLOT, 1983, p. 29-40. Sur l'importance des miracles chez Flodoard, voyez FREUDENTHAL, 1974, p. 95 et suiv.

(62) MANITIUS, 1923, p. 155 n. 3; FOERSTER, 1944, p. 147. Bien qu'il suive Lauer dans sa théorie de lacune des *Annales*, Max Manitius est le premier auteur à avoir souligné le caractère solennel de la date du paragraphe de l'année 919:

tion en 919 montre que cette année constitue bien le point d'origine des *Annales*⁶³ ; l'analyse de cette note, *a priori* abrupte, nous révèle donc que les *Annales* nous sont bien parvenues intégralement et non de manière lacunaire.

*Le cas de Richer et des sources de son Histoire*⁶⁴

De nombreux auteurs ont souligné que Richer n'a pas relaté uniquement des légendes dans le texte de son œuvre antérieur à 919⁶⁵. Il existe en effet un fond de vérité non négligeable dans cette partie de son *Histoire*. Or le moine de Saint-Remi de Reims indique, dans la préface dédicatoire de son œuvre, avoir utilisé les *Annales* de Flodoard pour constituer son récit⁶⁶. Il précise également avoir voulu narrer les troubles des temps de Charles le Simple et de Louis IV d'Outremer⁶⁷. Ces deux affirmations ont permis à Philippe Lauer d'émettre l'hypothèse suivante : Richer aurait utilisé, comme source pour son texte, une partie des *Annales* de Flodoard aujourd'hui disparue, qui débutait alors au couronnement de Charles le Simple. Selon Lauer, Richer y aurait trouvé la date précise du sacre de ce roi à Reims, ainsi que la durée du règne du roi Eudes.

Nous pouvons émettre plusieurs objections aux propos que Philippe Lauer entend faire tenir à Richer dans son prologue. Tout d'abord, si

« Anno incarnationis Domini nostri Ihesu Xpisti. » Pour 920, on ne trouve plus que « Anno dominicae incarnationis » (uniquement dans le meilleur témoin de l'œuvre, le ms. A). Puis Flodoard ne mentionne qu'occasionnellement des compléments aux dates : « incarnati Uerbi » (921), « incipiente » (en 924 et 953), « redintegrante » (925), « incipiebat » (926) ou encore « inchoante » (928).

(63) On ne doit pas pour autant en conclure que Flodoard s'est mis au travail dès 919. Nous proposons de revenir ultérieurement, dans le cadre d'un article spécifique, sur l'étude des premières années des *Annales*. Ce travail permettra de s'interroger sur l'état d'esprit de Flodoard lorsqu'il a entrepris la rédaction de son œuvre, vraisemblablement seulement en 922.

(64) Cf. note 9. Je tiens à exprimer ici toute ma gratitude à Véronique Bruge-Garoux, du service PEB de la Bibliothèque universitaire de Tours, pour la communication d'extraits de l'édition de Richer, réalisée par Hartmut Hoffmann dans les *Monumenta Germaniae Historica*.

(65) Philippe Lauer cite notamment Wittich, Favre, Wattenbach et Kalckstein (LAUER, 1897, p. 247, 248 et p. 248 n. 2). Voyez également GUADET, 1845, p. xxvii-xxix.

(66) RICHER (prologue) : « ex quodam Flodoardi presbyteri Remensis libello. »

(67) RICHER (prologue) : « Undecum hic atque illic saepe Karoli, saepe Ludovici notae offeruntur [...]. Quorum temporibus bella a Gallis saepenumero patrata, variosque eorum tumultus, ac diversas negotiorum rationes, ad memoriam reducere scripto specialiter propositum est. » Toutefois, Richer est loin de se limiter aux règnes de ces deux rois.

le moine de Saint-Remi avoue avoir utilisé les *Annales* de Flodoard, nous savons que ce n'est pas la seule source qu'il a sollicitée pour ses travaux : il a également eu recours à l'*Histoire de l'Église de Reims* du même Flodoard⁶⁸, aux *Annales* d'Hincmar⁶⁹, ainsi qu'à divers autres ouvrages⁷⁰. D'autre part, contrairement à ce qu'indique Lauer, Richer ne dit pas explicitement commencer sa narration au couronnement de Charles le Simple en 893. Par contre, il déclare vouloir rapporter la suite des faits relatés par l'archevêque Hincmar de Reims dans ses *Annales*⁷¹. Le moine prétend même que les premières lignes de son ouvrage, succédant à une courte introduction géographique⁷²,

(68) Richer renvoie explicitement ses lecteurs à l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard dans le chapitre XIX de son livre I. Philippe Lauer (LAUER, 1897, p. 251-252) se trompe donc lorsqu'il affirme : « Richer, qui commence son récit avec Charles le Simple, dit formellement avoir employé le *libellus* de Flodoard et n'indique aucune autre source écrite. » Il revient d'ailleurs sur ses propos dans son édition des *Annales* en précisant que « Richer a utilisé les deux ouvrages de Flodoard, *Annales* et *Histoire de l'Église de Reims* » (LAUER, 1905, p. v n. 3).

(69) Richer mentionne cette source dans son prologue. Voir HOFFMANN, 2000, p. 2 et p. 35 n. 6.

(70) Richer s'appuie sur des documents composés par Gerbert : dossiers sur le synode de Saint-Bâsle (991) et sur le concile de Mouzon (995), ainsi que diverses lettres et traités. Il utilise également le nécrologe de son monastère (HOFFMANN, 2000, p. 3, 15, 37 n. 4, 246 n. 1). Le passage relatif à l'assassinat de Guillaume Longue-Épée, relaté en 943 avec des remaniements, semble issu de la *Complainte latine* composée sur cet événement. Richer reproduit également des légendes et des traditions orales (voyez LAUER, 1990, appendice II p. 267-276, appendice III p. 276-284 notamment p. 283-284, appendice VI p. 292-299 notamment p. 292). D'après Loren C. MacKinney, les informations données par Richer sur la mort de Guinemer, le meurtrier de l'archevêque Foulques de Reims, semblent tirées d'un traité de médecine contenu dans un ancien manuscrit de la bibliothèque de Chartres (ms. *Chartres, Bibliothèque municipale*, 62, f. 100) : Richer s'était en effet rendu à Chartres en 991 pour consulter des ouvrages de médecine (LATOUCHE, 1937, p. 335; MAC-KINNEY, 1934, p. 347-375).

(71) RICHER (prologue) : « Cujus rei initium a vicino ducendum existimavi, cum res multo ante gestas, divae memoriae Hincmarus ante te in pontificatu octavus, suis annalibus copiosissime annexuit. » Robert Latouche (1881-v. 1970) confirme ce fait (LATOUCHE, 1930, p. vi) : « l'*Histoire* [de Richer] se présente comme la continuation des *Annales* d'Hincmar, qui, comme on le sait, s'arrêtent en 882. » Philippe Lauer (LAUER, 1897, p. 251 n. 1) affirme donc par erreur : « c'est à tort que Wattenbach avance que Richer prend la suite de l'œuvre d'Hincmar et commence son ouvrage en 882. » Voir aussi BRUNHÖLZL, 1996, p. 118 et p. 119. Les *Annales* d'Hincmar de Reims constituent la dernière partie des *Annales de Saint-Bertin* et couvrent la période 861-882.

(72) Les chapitres I à III du premier livre présentent, en trois tripartitions, les divisions de la terre, de la Gaule et des peuples gaulois.

s'appuient directement sur l'œuvre d'Hincmar⁷³. Si l'on suit Richer, son récit débiterait donc en 882. Et c'est bien ce que cet auteur a semble-t-il cherché à faire, malgré le peu de sources dont il disposait visiblement pour cela jusqu'à l'année 919⁷⁴.

Intéressons-nous rapidement aux 19 premiers chapitres de son premier livre, qui correspondent à la partie antérieure à cette date. Les chapitres I à III, qui servent de présentation géographique à l'auteur avant de réellement débiter son récit, se basent principalement sur les œuvres d'Orose, Sulpice-Sévère, saint Jérôme, César, Isidore de Séville, Grégoire le Grand, Hégésippe et Gerbert⁷⁵. Le chapitre IV fait la jonction entre la fin des *Annales* d'Hincmar (année 882) et l'élection du roi Eudes au chapitre suivant (année 888). Mais Richer ne dispose visiblement pas de nombreux matériaux pour constituer ce chapitre : il commet plusieurs erreurs par interpolation⁷⁶, il crée des anachronismes et il reste très général dans ses propos⁷⁷. Le chapitre V est surtout dédié à l'élection d'Eudes, événement dont Richer connaît

(73) RICHER (prologue) : « superiora lector ea inveniet, quanto a nostri opusculi exordio, per ejus [Hincmar] regesta sese attollet. »

(74) LATOUCHE, 1930, p. vi n. 1 : « les 14 premiers chapitres du livre I sont un fatras d'emprunts à des traditions légendaires et à des historiens latins. » Ce jugement de Latouche est excessif et doit être quelque peu nuancé, comme nous allons le voir.

(75) LATOUCHE, 1930, p. vi n. 1 et p. 6-11 ; HOFFMANN, 2000, p. 36-38. Plus loin, dans les chapitres 4 à 20, il cite également Salluste, Ambroise, Suétone, Tite-Live, Augustin, Horace, Lucain, Sénèque, Térence, Caton, Cicéron et Prudence : il révèle ainsi ses connaissances antiques, classiques et patristiques, tout en suivant le dessein littéraire présenté à ses lecteurs dans son prologue (HOFFMANN, 2000, p. 39-57 ; BRUNHÖLZL, 1996, p. 118 et 123).

(76) Richer, pour constituer les premières phrases de ce chapitre, se sert des dernières années des *Annales* d'Hincmar (années 877 à 882) ; mais en interpolant, il fait à tort de Charles le Simple le fils de Carloman. Il se contredit également plusieurs fois en mentionnant l'âge du jeune Charles (voyez LATOUCHE, 1930, p. 13 n. 1 et p. 16 n. 1 ; HOFFMANN, 2000, p. 39 n. 1, 2, 3 et 4, p. 41 n. 29 et p. 48 n. 6).

(77) Pour combler son manque d'informations entre 882 et 888, Richer reste très général en relatant les pillages, les incendies et les invasions normandes (par exemple, il ne parle ni du siège de Paris en 885, ni du règne du Charles le Gros). Il semble reprendre certaines informations des *Annales de Saint-Bertin* et des *Annales* de Flodoard pour indiquer des événements de façon allusive, sans souci de chronologie : allusion au « traité » de Saint-Clair-sur-Epte, auquel fait indirectement référence Flodoard, mais qui n'eut lieu qu'en 911 ; dévastation de la Bretagne par les Normands (mentionnés par Flodoard en 919, mais Richer confond les Normands de la Loire et ceux de la Seine) et repli de ces derniers sur l'île de Jeufosse (lieu mentionné dans les *Annales de Saint-Bertin*, notamment en 856). Une part de légende apparaît déjà avec l'apparition du normand Castillus.

manifestement la date exacte⁷⁸. Toutefois, l'auteur est semble-t-il influencé par des traditions orales⁷⁹. Les chapitres VI à XI, relatifs aux batailles d'Eudes contre les Normands et où apparaissent les personnages Ingon et Castillus, sont généralement reconnues par les historiens comme purement légendaires⁸⁰. Ces événements servent à Richer pour faire la jonction entre le sacre d'Eudes (888) et le couronnement de Charles le Simple (893). Le chapitre XII est précisément consacré à ce dernier événement, dont le moine de Reims connaît assurément la date de façon précise⁸¹. Le chapitre XIII, qui narre la mort d'Eudes

(78) A cause de la reliure du manuscrit autographe de Richer (ms. *Bamberg*, *Hist.* 5, seul exemplaire connu de cette œuvre) réalisée en 1611, certaines additions, notes et titres que l'auteur avait fait figurer en marge de son manuscrit ont été en partie mutilées (LATOUCHE, 1930, p. xiv). La date indiquée par Richer en marge de l'élection d'Eudes en 888 a été partiellement perdue : les mentions actuellement lisibles permettent de savoir qu'il s'agissait d'un jeudi du mois de mars, mais il manque l'indication du quantième. Si Pertz a ajouté par conjoncture et par erreur « XVI kal. » en supposant la perte du début de la note marginale, Robert Latouche n'a pas voulu le suivre en restituant une date complète (LATOUCHE, 1930, p. 16 n. a et n. 2; HOFFMANN, 2000, p. 41). En précisant qu'il s'agissait d'un jeudi, jour peu courant pour ce type d'événement, il est vraisemblable que Richer ait connu cette date de manière exacte. Le couronnement d'Eudes eut lieu le jeudi 29 février 888 (« II kal. Mar. »), à Compiègne, probablement dans l'église de Saint-Corneille.

(79) Si Richer mentionne bien Eudes comme fils de Robert [le Fort], il fait de ce dernier le fils d'un certain Witichind, d'origine germanique, et dont le nom correspond à celui du chef saxon qui offrit une grande résistance à Charlemagne (il est le seul à proposer cette généalogie, probablement issue d'une tradition légendaire, sans doute la même que celle qui lui a permis de relater la « légende odonique » dont il est question ci-dessous). Voir HOFFMANN, 2000, p. 41 n. 6 et BRUNHÖLZL, 1996, p. 120.

(80) Philippe Lauer qualifie le récit de ces 6 chapitres de « légende odonique » et admet lui-même que ce texte n'a rien de véridique ; il mentionne 6 autres événements apparaissant dans l'œuvre de Richer qui appartiennent également à des récits fabuleux (LAUER, 1900, appendice II, p. 267-276). Voyez également FAVRE, 1893, p. 230 ; LATOUCHE, 1930, p. 21 n. 1 et p. 24 n. 1 ; LAUER, 1905, p. 12 n. 3 ; HOFFMANN, 2000, p. 42 n. 1. Toutefois, selon Joseph Guadet (GUADET, 1845, p. 23 n. 2), certains détails rapportés par Richer dans ces chapitres ne s'expliquent que par le recours à une source écrite aujourd'hui perdue.

(81) Dans la marge du chapitre relatif au couronnement de Charles, que Richer indique en 893, une note de l'auteur précise que l'événement eut lieu un dimanche de février, sans que le quantième ne soit indiqué. Il semble que cette information ait été perdue lorsque le manuscrit a été relié en 1611 : Pertz a donc restitué la date complète dans son édition de Richer (il a ajouté « V kal. » devant « febr. »), tandis que Robert Latouche n'a pas voulu le suivre dans cette restitution conjoncturelle (p. 33 n. 2). Nous sommes convaincus que Richer connaissait de façon très précise la date de cet événement. D'après plusieurs diplômes, le couronnement de Charles le Simple eut lieu le 28 janvier – ce qui tombe effectivement un dimanche – par l'archevêque Foulques, dans l'église abbatiale du monastère Saint-Remi de Reims (HOFFMANN, 2000, p. 48-49).

est particulièrement bref: les cinq dernières années du règne de ce roi, de 893 à 898, ne se réduisent qu'à quelques lignes⁸². Le chapitre XIV consiste en un portrait de Charles le Simple – tel qu'on se le représentait à l'époque de Richer – et en quelques mentions d'événements plutôt vagues censés s'être produits entre 898 et 919⁸³. Avec le chapitre XV, commence l'utilisation par Richer des *Annales* de Flodoard: l'affection de Charles le Simple pour Haganon est un emprunt à cette source d'informations (année 920), que le moine se contente de développer, suivant un procédé qu'il appliquera tout au long de son récit⁸⁴. Les chapitres XVI à XIX, relatifs au meurtre de Foulques et à sa succession, constituent une tentative malheureuse de la part de Richer pour concilier sa source principale – les *Annales* de Flodoard – avec l'*Histoire de l'Église de Reims*⁸⁵. A partir de la fin du chapitre XIX du livre I et jusqu'au chapitre XXI du livre III, les *Annales* constituent

(82) LATOUCHE, 1930, p. 35 n. 1. Richer indique que Eudes est mort après avoir régné près de 10 ans: il est vraisemblable que le moine de Saint-Remi disposait d'une information lui donnant l'année de la mort du roi Eudes en 898. Pour les dons du roi à Saint-Martin de Tours et à Saint-Denis de Paris mentionnés par Richer, voir la note 99.

(83) La description de Charles est un portrait fait par un rhéteur à partir de l'image qu'il avait de ce souverain près d'un siècle plus tard: ce n'est guère chez Flodoard que le moine de Saint-Remi de Reims aurait pu trouver un tel portrait! Richer décrit ensuite les liens, d'abord cordiaux, entre le roi Charles et le marquis Robert, dont il soupçonne la dégradation à la lecture des *Annales* de Flodoard sur les années 920 à 922. Il mentionne également les largesses du roi envers Saint-Martin de Tours et Saint-Remi de Reims, abbayes ayant régulièrement bénéficié de l'attention des Carolingiens aux ix^e et x^e siècles. Il est possible que Richer ait connu certains diplômes montrant la proximité de Charles avec Robert jusqu'en 919 (le marquis est décrit en termes favorables et élogieux dans pas moins d'une vingtaine de diplômes), et certains actes mentionnant des dons aux abbayes Saint-Martin, Saint-Denis et Saint-Remi (cf. notes 97 et 99 ci-dessous; LATOUCHE, 1930, p. 37 n. 2; SASSIER, 1987, p. 75).

(84) LATOUCHE, 1930, p. 39 n. 1.

(85) Pour relater la mort de Foulques et l'élection d'Hervé à la tête de l'archevêché de Reims, Richer suit l'*Histoire de l'Église de Reims*, qui ne lui fournit pas de date: il indique d'ailleurs sa source au cours du chapitre XIX (LATOUCHE, 1930, p. 42 n. 1; HOFFMANN, 2000, p. 56 n. 3). Mais en essayant de relier ces événements survenus en 900 avec ceux apparaissant dans les *Annales* à l'année 920, Richer crée un anachronisme de près de 20 ans! S'il avait réellement disposé d'une source annalistique entre 893 et 919, le moine n'aurait pas produit une telle erreur. Flodoard, contemporain de ces événements, n'aurait pas lui-même commis une aussi grossière maladresse dans ses *Annales*. L'existence de cet anachronisme discrédite complètement la possibilité d'une lacune des *Annales* de Flodoard sur laquelle Richer aurait basé son récit. Elle constitue certainement la meilleure preuve que Richer disposait d'un exemplaire des *Annales* de Flodoard couvrant exclusivement la période 919-966. Voir HOFFMANN, 2000, p. 51 n. 3.

l'épine dorsale de son récit : chacun de ces chapitres ne consiste qu'en un développement d'événements rapportés en une ou deux phrases par Flodoard, et que Richer s'efforce de relier entre eux⁸⁶.

En résumé, Richer semble disposer uniquement de cinq événements précisément datés pour relater les 19 premiers chapitres de son *Histoire* couvrant la période 882-919⁸⁷, à savoir : le règne de Carloman seul sur l'ensemble du royaume de France, en 882 (information figurant à la fin des *Annales* d'Hincmar) ; l'élection et le sacre d'Eudes, le jeudi 29 février 888 ; le couronnement de Charles le Simple, le dimanche 28 janvier 893 ; la mort d'Eudes, en 898, après environ dix années de règne ; l'abandon de Charles le Simple par les grands du royaume, au début de l'année 920 (information fournie au début des *Annales* de Flodoard). Entre ces dates, Richer ne fait qu'interpoler des faits non précisément datés dans ses sources et il reproduit des légendes ou des traditions orales. Il reste maintenant à déterminer où Richer a pu trouver les dates des trois seuls événements précis qu'il mentionne en 888, 893 et 898⁸⁸.

Philippe Lauer pense que ces deux derniers événements proviennent d'une lacune des *Annales* de Flodoard couvrant la période 893-919. Non seulement cette hypothèse ne permet pas d'expliquer le cas de la première date (sacre d'Eudes en 888), mais l'argumentation proposée est pour le moins discutable. En effet, entre 919 et 966, Flodoard relate les couronnements de quatre autres rois sans préciser une seule fois la date exacte de l'événement : Robert (en 922), Raoul (en 923), Louis IV (en 936) et Lothaire (en 954)⁸⁹. Il était pourtant contemporain des

(86) LATOUCHE, 1930, p. vi : « à partir de 919, point de départ des *Annales* de Flodoard et jusqu'en 969 [en fait 966 : c'est par erreur que Latouche indique 969 ; il ne faudrait pas pour autant conclure à une lacune des *Annales* sur la période 966-969], la matière de l'*Histoire* est empruntée aux *Annales* de Flodoard, à l'exception de quelques passages pour lesquels il a utilisé des souvenirs de son père Raoul, des racontars d'école, des traditions légendaires, des passages de l'*Histoire de l'Église de Reims* de Flodoard. Partout ailleurs, il s'est borné à amplifier le texte aride des *Annales*. »

(87) C'est trop peu pour affirmer qu'il utilisait une source annalistique sur cette période pour constituer son texte.

(88) Hartmut Hoffmann (HOFFMANN, 2000, p. 3), le dernier éditeur de l'œuvre de Richer, indique que les années des sacres des rois Eudes et Charles le Simple proviennent de notes annalistiques, mais il n'est malheureusement pas parvenu à établir lesquelles.

(89) La seule date que l'on peut déduire indirectement des *Annales* est le couronnement de Robert, en se basant sur celle du décès de l'archevêque Hervé qui eut lieu 3 jours après. Mais Flodoard ne date à aucun endroit ce type d'événement. Philippe Lauer (LAUER, 1905, p. xvii) lui reproche d'ailleurs ouvertement de « ne jamais consigner le jour précis d'une bataille ou d'un traité. » Ce reproche pourrait être étendu à la plupart des événements politiques, ainsi qu'aux dates de couronnement et de décès des rois.

faits, et il a assurément été le témoin oculaire de certains d'entre eux⁹⁰. Or, selon Philippe Lauer, ce serait dans une lacune supposée des *Annales* de Flodoard, couvrant la période 893-919, que Richer aurait trouvé la date du couronnement de Charles le Simple⁹¹. Ainsi, suivant cette théorie, ce serait grâce à la seule et unique datation précise d'un couronnement de roi fourni par Flodoard dans une hypothétique lacune que Richer aurait trouvé cette information. Voilà une argumentation bien fragile, qui suppose non seulement une lacune des *Annales*, mais également la présence d'une information dans celles-ci que Flodoard n'a pas l'habitude de fournir dans son œuvre⁹² !

Une explication beaucoup plus rationnelle serait d'envisager la connaissance par Richer de chartes et de diplômes présents à Reims à la fin du x^e siècle :

– L'étude du *Recueil des actes du roi Eudes* nous montre que l'église de Reims disposait d'au moins deux diplômes délivrés par ce souverain. Si les originaux ont malheureusement disparu, il subsiste des traces de leur existence dans d'autres sources⁹³. Le second acte est particulièrement intéressant, puisqu'il y est question d'une donation faite à l'église de Reims par le roi Eudes pour la célébration de son anniversaire. Or, dans ce genre de diplôme, ce n'était guère l'anniversaire de naissance du souverain qui était mentionné, mais plutôt celui de son couronnement : l'intronisation du roi, vécue comme une sorte de renaissance, était primordiale et constituait généralement le référentiel de datation pour toute la diplomatie de la chancellerie⁹⁴. Aux ix^e et x^e siècles,

(90) Il est fort probable que Flodoard a assisté aux couronnements des rois Robert et Lothaire à Saint-Remi de Reims en 922 et en 954. Il était très certainement présent à Laon, lors du sacre de Louis IV par l'archevêque Artaud de Reims en 936. On peut également suggérer, du fait de sa proximité avec le pouvoir mis en place sur la période 922-925, qu'il était présent au couronnement de Raoul à Saint-Médard de Soissons en 923 (mais cela reste plus incertain).

(91) Les *Annales* de Saint-Vaast indiquent la date du 2 février 893, et commettent donc une erreur de quelques jours. Le témoignage de Richer est cependant confirmé par plusieurs diplômes de Charles, que le moine de Saint-Remi de Reims a pu connaître (SOT, 1993, p. 142).

(92) Cette théorie est difficilement soutenable. Elle implique que Flodoard, né en 893/4, ait lui-même eu recours à des archives pour fournir une date précise à laquelle il n'attache pas d'importance sur le reste de ses *Annales*.

(93) TESSIER & BAUTIER, 1967, actes n° 31 (p. 138) et n° 47 (p. 185). Le premier de ces diplômes est mentionné par Flodoard dans son *Histoire de l'Église de Reims*. Le second est mentionné dans un nécrologe de l'église du Reims datant du xi^e siècle (ms. *Reims, Bibliothèque municipale*, 15).

(94) Il est vraisemblable que ce diplôme ait été rédigé le 13 novembre 888, au moment du couronnement d'Eudes à Reims avec les insignes royaux envoyés par le roi Arnulf de Germanie (sur cet événement, voyez TESSIER & BAUTIER, 1967,

plusieurs rois ont établi des diplômes mentionnant la célébration de l'anniversaire de leur sacre : Charles le Chauve a en souscrit deux en 862 ; Charles le Gros et Charles le Simple – respectivement prédécesseur et successeur d'Éudes – ont eux même délivré des actes de ce type⁹⁵. On a donc de bonnes raisons de penser qu'il existait à Reims, du vivant de Richer, un diplôme du roi Éudes dans lequel figurait la date de son couronnement ;

– D'autre part, l'étude du *Recueil des actes de Charles le Simple* permet de constater l'existence de cinq chartes indiquant la date du couronnement de ce roi. Le plus intéressant est sans aucun doute l'acte du 15 février 917 délivré en faveur de Saint-Remi de Reims, monastère auquel appartenait Richer⁹⁶. Il s'agit d'une restitution de propriété faite aux religieux de ce monastère, et en contre-partie de laquelle les moines devaient célébrer chaque année, le 28 janvier, l'anniversaire du sacre du roi Charles III.

Grâce à ces deux diplômes rémois, Richer disposait vraisemblablement des dates exactes des couronnements des rois Éudes et Charles, respectivement en 888 et en 893⁹⁷. Il pouvait également en déduire l'année de la mort d'Éudes, ainsi que la durée de son règne⁹⁸.

p. CLV ; SASSIER, 1987, p. 58) : par cette charte, le roi aurait pu profiter d'une circonstance favorable pour faire constater officiellement à l'archevêque Foulques de Reims, qui ne l'avait pas reconnu immédiatement, son couronnement initial à Compiègne, le 29 février de cette même année.

(95) Voir en particulier : LOT & TESSIER, t. II, actes n° 246 et n° 247, p. 53 et suiv. ; TESSIER & BAUTIER, 1967, acte n° 43, p. 181 ; LAUER & LOT, 1949, acte n° LXXXVIII (88), p. 198-199 ; acte n° LXXXIX (89), p. 200-202 ; acte n° XCII (92) p. 209-212 ; acte n° CI (101) p. 231-240.

(96) LAUER & LOT, 1949, acte n° LXXXVIII (88), p. 198-199. Le diplôme original est perdu, mais une copie du XIII^e siècle nous est parvenue dans un chartier : *Cartulaire B de Saint-Remi de Reims, Archives municipales de Reims*, p. 111.

(97) Richer pouvait également connaître d'autres diplômes de Charles le Simple. En plus de celui précédemment signalé, le *Cartulaire B de Saint-Remi de Reims* du XII^e-XIII^e siècle nous en a conservé deux autres (p. 109-110) : les diplômes n° LIII (53) p. 114 et n° LXXXVII (87) p. 196, datant respectivement du 22 février 906 et du 14 février 917. Flodoard, dans son *Histoire de l'Église de Reims* (livre IV, chap. 5), mentionne également un diplôme perdu, dans lequel Charles le Simple concède à Foulques, archevêque de Reims, l'abbaye de Saint-Martin de Tours (*ibidem*, acte n° I, p. 2). Enfin, Richer pouvait également connaître le diplôme n° CXV (115) du 31 mai 922 (*ibidem*, p. 272-273), établi pour Saint-Thierry de Reims.

(98) Le diplôme de Charles est précisément daté : « Actum XV. Kl. Marcii, indictione V., anno XXV. Regante Karolo rege gloriosissimo, redintegrante XX., largiore vero hereditate indepta VI. Actum monasterio sancti Remigii », ce qui peut se traduire ainsi : « Acte du 15 des calendes de mars, indiction 5, 25^e année du règne du glorieux roi Charles, 20^e année de sa réintégration et 6^e année de son règne sur un plus vaste héritage. » En effet, le 15 février 917, Charles le Simple était bien

Pour constituer les chapitres IV à XIX de son premier livre, le moine de Saint-Remi possédait donc : les *Annales* d'Hincmar (incluses dans les *Annales de Saint-Bertin*), les *Annales* de Flodoard, l'*Histoire de l'Église de Reims* du même auteur, ainsi que plusieurs chartes appartenant à l'église de Reims et au monastère de Saint-Remi⁹⁹. Richer n'a guère eu besoin d'autres sources¹⁰⁰. Ce qu'il n'a pas trouvé dans ces textes provient très certainement de la tradition orale, de récits plus ou moins légendaires et d'interpolations, comme cela se retrouve dans le reste de son œuvre. Les incohérences et anachronismes qui apparaissent sur l'ensemble des premiers chapitres de son *Histoire* discréditent l'idée que Richer ait pu trouver ces informations dans une partie aujourd'hui perdue des *Annales* de Flodoard antérieure à l'année 919.

*L'interprétation de la numérotation grecque*¹⁰¹

La plupart des manuscrits des *Annales* de Flodoard renferment une numérotation grecque similaire. Elle apparaît néanmoins de manière plus ou moins déformée et complète suivant les exemplaires¹⁰². La pré-

au début de la 25^e année de son règne, puisqu'il avait été couronné 28 janvier 893. Étant dans la 20^e année de son règne seul, sans Eudes, on en déduit que ce dernier était mort entre le 15 février 897 et le 15 février 898 (en connaissant la date du couronnement d'Eudes, le 29 février 888, Richer pouvait aisément en déduire qu'Eudes avait régné environ 10 ans). La date du décès de ce roi était d'ailleurs connue à Reims, puisque le nécrologe de Reims (cf. note 93) contient l'*obit* d'Eudes au IIII des nones de janvier, c'est-à-dire au 2 janvier. Cf. TESSIER & BAUTIER, 1967, p. CLVII n. 1 et acte n° 47 p. 185.

(99) Du fait de la proximité de la chancellerie royale avec Reims sous les rois Eudes et Charles le Simple, Richer a pu connaître d'autres diplômes de cette époque : l'archevêque Hervé (900-922) fut notaire-chancelier (894-900), puis archichancelier (910-919), une fonction également occupée par son prédécesseur Foulques (898-900). Cf. TESSIER & BAUTIER, 1967, p. XXXIX-XLI. Voyez en particulier les actes de donation/concession aux abbayes Saint-Martin de Tours, Saint Denis de Paris et Saint Remi de Reims, dans lesquels Hervé est tantôt le souscripteur, tantôt mentionné comme archichancelier, et auxquels Richer semble faire allusion dans les chapitres XIII et XIV de son livre I (TESSIER & BAUTIER, 1967, actes n° 36 p. 155-156 et n° 41 p. 167-178; LAUER & LOT, 1949, actes n° LXXXVII (87) et n° LXXXVIII (88) p. 196-199; acte n° CI (101) p. 231-240).

(100) Remarquons l'origine très majoritairement locale des sources utilisées par le moine de Saint-Remi pour rapporter les faits allant de 882 à son époque. Pour les références plus anciennes et littéraires, il a recours aux auteurs classiques latins et aux pères de l'Église (cf. note 75) : une partie de ces œuvres présentes dans la riche bibliothèque de Reims avait d'ailleurs déjà été utilisée auparavant au même endroit par Hincmar, Flodoard et Gerbert.

(101) Cf. note 10.

(102) Bien que Philippe Lauer signale la présence d'une numérotation grecque ininterrompue de 925 à 965 dans le ms. A « de Dijon », celle-ci présente deux lacu-

sence de ces chiffres dans plusieurs *codices* est néanmoins significative : l'exemplaire autographe comportait déjà cette numérotation avant qu'il ne soit copié pour constituer deux familles indépendantes de manuscrits ; Flodoard en est donc vraisemblablement l'auteur¹⁰³. La numérotation débute à la fin du paragraphe de l'année 925 (par le nombre ΛΓ, qui correspond à 33) et se poursuit en augmentant d'une unité chaque année jusqu'à la fin de celui de l'année 965 (avec le nombre ΟΓ, c'est-à-dire 73)¹⁰⁴.

La présence de ces nombres grecs a semblé, *a priori*, correspondre à une numérotation de paragraphes. Ainsi, en remontant jusqu'au chiffre 1 (c'est-à-dire au chiffre grec Α), nous aboutissons à un paragraphe virtuel correspondant à la fin de l'année 893. Cette idée a permis à Philippe Lauer de soutenir l'existence d'une lacune des *Annales* entre cette date¹⁰⁵ et l'année 919¹⁰⁶. Georg Heinrich Pertz, qui avait lui aussi remarqué le démarrage de cette numérotation grecque à l'année 893, avait préféré y voir un simple décompte d'années depuis l'avènement de Charles le Simple¹⁰⁷ ; toutefois, ce point de vue est difficilement sou-

nes au niveau des paragraphes des années 941 et 961. Signalée par Mathias Lawo (LAWO, 2001, p. 84 n. 17), cette double lacune a pu être vérifiée directement sur le manuscrit par Sébastien Bricout, que je tiens à remercier ici. Ma reconnaissance va également à Véronika von Büren pour les informations codicologiques fournies sur ce manuscrit. Le ms. C « de Fécamp », qui appartient à l'autre branche des *Annales*, comporte lui aussi deux lacunes, mais aux années 938 et 948 (ou peut-être 939 et 949 à cause du décalage d'une année effectué par Lauer). Plusieurs autres manuscrits renferment une numération grecque beaucoup moins complète.

(103) Son œuvre étant copiée, remaniée et continuée dès 966, donc juste après sa mort, cela aurait laissé peu de temps à une autre personne d'ajouter une telle numérotation dans son manuscrit autographe, qui plus est sans raison apparente. Pour un avis contraire, voyez cependant FREUDENTHAL, 1974, p. 107.

(104) LAUER, 1897, p. 249-252 ; COUDERC, 1897, p. 620-621 ; LAUER, 1898, p. 508-509 et 521-522 ; LAUER, 1905, p. xxxv, xxxix, xlii ; FOERSTER, 1944, p. 143. L'ancêtre commun des mss A et C, c'est-à-dire l'exemplaire autographe de Flodoard, contenait donc une numérotation grecque complète et continue de 925 à 965. Les paragraphes des années 919 à 924 n'ont jamais comporté de tels chiffres.

(105) Lauer estime que Flodoard a fait débiter ses *Annales* au début du règne de Charles le Simple.

(106) LAUER, 1897, p. 251, LAUER, 1898, p. 521-522. Pour défendre sa théorie, Philippe Lauer a imposé l'existence d'un manuscrit intermédiaire O', dérivant du manuscrit autographe de Flodoard, et qui comportait deux lacunes indépendantes : d'une part, une perte de l'ensemble des paragraphes portant sur les années 893 à 918 ; d'autre part, une omission de la numérotation grecque à la fin des paragraphes des années 919 à 924. Cet intermédiaire O' n'a en réalité jamais existé (LAUER, 1905, p. lviii ; JACOBSEN, 1978, p. 13-14 n. 3 ; LAW0, 2001, p. 84-85 n. 20 ; LECOUTEUX, 2005, § 4 et notes 24-26).

(107) PERTZ, 1839, p. 367 : « [...] quorum annus quisque littera graeca, numerum quo ab anno 893, initio regni Caroli Simplicis, distet, signifiante, insignitur. »

tenable¹⁰⁸. Une troisième hypothèse, avancée timidement et aussitôt rejetée sans motif convaincant par Philippe Lauer¹⁰⁹, est de voir dans cette numérotation l'âge de Flodoard¹¹⁰. Toutefois, après avoir ardemment défendu l'identification des nombres grecs comme étant une numérotation de paragraphe, Lauer se rétracte finalement dans son édition des *Annales*. Il considère désormais ces nombres comme correspondant à une notation abrégée de l'ère byzantine¹¹¹. Or, ce revirement soudain n'était pas sans conséquence pour sa théorie de lacune des *Annales*: en suivant cette nouvelle interprétation, on ne pouvait plus envisager l'existence d'un décompte annuel commençant à 1 au niveau de l'année 893¹¹². Ce qui n'empêche guère Lauer de conserver ses positions sans exprimer la moindre réserve à l'encontre de sa théorie de lacune¹¹³. Dans une étude convaincante, Hans Foerster a finale-

(108) LAUER, 1897, p. 511 et 517; COUDERC, 1897, p. 621; FOERSTER, 1944, p. 148. Il serait surprenant que Flodoard ait voulu indiquer les années de règne de Charles le Simple en commençant seulement en 925 (c'est-à-dire après la destitution et l'emprisonnement du Carolingien en 922-923) et jusqu'en 965 (donc bien après la mort de ce roi en 929, et pendant les règnes de ses successeurs Raoul, Louis d'Outremer et Lothaire).

(109) Il est probable que Lauer n'a pas retenu l'hypothèse d'une numérotation grecque correspondant à l'âge de Flodoard simplement parce qu'elle ne favorisait pas sa théorie d'une lacune des *Annales*. Les arguments qu'il avance pour discréditer cette hypothèse sont bien peu convaincants: il juge cette « circonstance singulière » et trouve seulement étrange le fait que Flodoard ait mentionné son âge au niveau de chaque paragraphe dans un travail ne faisant pas l'objet de « mémoires personnels » (LAUER, 1897, p. 250, n. 2).

(110) LAUER, 1897, p. 250, n. 2; COUDERC, 1897, p. 621 et 623; FOERSTER, 1944, p. 149 et 155-156. Lauer, Couderc et Foerster font remarquer que l'année de naissance de Flodoard nous est connue grâce à une note rapportée par ce dernier dans la notice des *Annales* de l'année 963: le chanoine de Reims indique en effet avoir abdicqué de sa charge de prêtre dans sa 70^e année. Ce qui le fait naître en 893/894, exactement au point d'origine virtuel de cette numérotation grecque.

(111) LAUER, 1905, p. LIX-LXIV: « Il serait très vraisemblable que ces chiffres grecs représentassent l'ère byzantine, d'où l'on aurait supprimé le millésime. [...] Je considérerai donc, à présent, cette numérotation grecque comme étant l'ère byzantine plutôt qu'une simple numérotation de paragraphes. » Les auteurs de la traduction anglaise des *Annales* réalisée en 2004 ont suivi Lauer en ignorant les travaux de Foerster (FANNING & BACHRACH, 2004, p. XXVIII-XXIX).

(112) Robert Holtzmann (1873-1946) exprime clairement cet avis, car l'année 893 n'a plus aucun sens particulier dans l'ère byzantine: s'il accrédite l'idée de voir dans la numérotation grecque une ère byzantine, Holtzmann rejette par la même occasion la thèse de lacune émise par Lauer (HOLTZMANN, 1939, p. 290-291).

(113) LAUER, 1905, p. XVIII et LX: « Il ne serait donc pas surprenant si elles [les *Annales* de Flodoard] n'étaient point arrivées jusqu'à nous dans leur intégrité; mais j'ai déjà exposé à deux reprises les arguments qu'on peut invoquer en faveur de cette hypothèse, et il est inutile d'y revenir car aucun fait nouveau pour ou contre n'a été signalé depuis. » Lauer ne paraît pas objectif lorsqu'il formule cette dernière

ment montré que l'hypothèse de l'ère byzantine reposait sur une double erreur chronologique¹¹⁴ ; après avoir montré l'inconsistance des différentes hypothèses avancées, il conclut en indiquant que l'âge de Flodoard est en réalité la seule interprétation recevable : à partir de la fin de l'année 925, Flodoard a donc daté ses notices par année de sa vie¹¹⁵. De ce fait, la présence de cette numérotation grecque ne permet pas d'envisager une lacune des *Annales* avant 919.

Conclusion

Au terme de notre analyse, l'hypothèse d'une lacune des *Annales* de Flodoard antérieure à l'année 919 nous semble à la fois improbable et non fondée : aucun des sept points étudiés ne constitue une base sérieuse pour élaborer une quelconque théorie allant dans ce sens. Or, ce sont les seuls qui ont été avancés pour défendre cette idée. Nous

remarque : il sait que des doutes ont été émis au sujet du contenu du manuscrit *Otho B iii* de la bibliothèque cottonienne par Louis Halphen ; le manque de précision de la chronologie des *Annales dites de Renaud* sur la période 917-923 a également été souligné par plusieurs auteurs ; et Lauer propose lui-même une nouvelle interprétation pour l'identification de la numérotation grecque n'allant plus dans le sens d'un commencement en 893. Au moins trois des cinq points sur lesquels il s'était fortement appuyé pour élaborer initialement sa théorie de lacune des *Annales* ne pouvaient plus servir à la défense de celle-ci au moment où il rédigeait son édition du texte de Flodoard. Des doutes auraient donc dû être formulés sur cette théorie à cette occasion.

(114) FOERSTER, 1944, p. 151-156 : l'auteur met tout d'abord en doute l'emploi par Flodoard d'une ère incomplète (sans millésime), ainsi que d'une méthode de calcul annuel inconnue en Occident et abandonnée depuis des siècles par l'Église grecque. Il montre surtout qu'une double erreur chronologique apparaît chez Lauer dans la correspondance qu'il cherche à établir entre l'ère de l'incarnation et l'ère byzantine : d'une part les nombres 33 à 73 ne tombent pas dans l'ère en question, d'autre part il existe un décalage de plusieurs mois car l'année byzantine débutait en réalité au 1^{er} septembre (ainsi, l'année [64]33 couvre du 1^{er} septembre 924 au 31 août 925 et non du 1^{er} septembre 925 au 31 août 926) : le tableau de correspondance proposé par Lauer (LAUER, 1905, p. LXI-LXII) est donc incorrect, et son hypothèse incohérente.

(115) FOERSTER, 1944, p. 149 et 156. Voyez aussi SOT, 1993, p. 46-47 et JACOBSEN, 1978, p. 13-14 et surtout 22-23 : ces deux auteurs acceptent les conclusions de Foerster, qui reprend ici une partie des arguments avancés par Couderc (COUDERC, 1897, p. 622). Si l'on sait désormais à quoi correspond cette numérotation grecque, un mystère demeure : qu'est-ce qui a poussé Flodoard à mentionner son âge dans son œuvre, et surtout pourquoi en chiffres grecs plutôt que romains ? Nous avons notre idée sur la question, mais elle nécessite une étude qui sortirait du cadre de cet article : nous proposons donc d'y revenir ultérieurement, dans l'édition critique des *Annales* de Flodoard sur laquelle nous travaillons actuellement avec Sébastien Bri-cout.

considérons donc que les *Annales* de Flodoard nous sont bien parvenues dans leur intégralité. Le texte du *codex* autographe de Flodoard couvrirait donc uniquement la période 919-966. Il devait être très proche du manuscrit « de Dijon », qui, d'après plusieurs auteurs, semble de loin le plus fidèle par rapport au texte primitif du chanoine de Reims¹¹⁶.

En réalisant l'édition critique des *Annales* de Flodoard en 1905, Philippe Lauer a publié un travail de qualité en rapport avec les moyens techniques dont il disposait à son époque¹¹⁷. Il inaugurerait ainsi une série de recherches critiques essentielles réalisées sur l'œuvre du chanoine de Reims au cours du xx^e siècle¹¹⁸. Toutefois, cette édition, qui sert de référence aux historiens depuis un siècle, mérite aujourd'hui d'être révisée en tenant compte des derniers travaux déterminants réalisés sur Flodoard et son oeuvre. Sébastien Bricout et moi-même travaillons actuellement sur ce projet : nous espérons pouvoir publier prochainement une nouvelle édition des *Annales* de Flodoard, avec une introduction critique et une traduction française entièrement actualisées¹¹⁹.

Stéphane LECOUTEUX

(116) COUDERC, 1895, p. 726, 727 et 731 ; LAUER, 1905, p. LXIV ; FREUDENTHAL, 1974, p. 45 ; LAWO, 2001, p. 84 et 87. Ce manuscrit a vraisemblablement été copié directement sur l'autographe de Flodoard, qui avait sans doute été apporté de Reims à Saint-Vanne de Verdun par Richard Grâce-Dieu.

(117) Il convient en effet de replacer ses travaux dans leur contexte : pour réaliser la collation des manuscrits, Lauer ne disposait ni de reproductions microfilmées, ni de nos moyens informatiques actuels. Sur les limites de l'édition de Lauer par rapport à nos critères modernes d'édition, voir l'article de Mathias Lawo.

(118) Les thèses remarquables de Denis Muzerelle, de Peter Christian Jacobsen (sur les *Triumphes du Christ*) et de Michel Sot (sur l'*Histoire de l'Église de Reims*), ainsi que la réédition de l'*Histoire de l'Église de Reims* par Martina Stratmann ont été décisives pour mieux saisir l'œuvre de Flodoard. Cependant, une édition critique complète des *Triumphes du Christ*, l'œuvre majeure du chanoine, se fait toujours attendre.

(119) L'édition tiendra compte des travaux de Camille Couderc, dont Philippe Lauer s'est parfois trop écarté. Elle se basera sur une nouvelle collation des manuscrits, Mathias Lawo ayant mis en évidence cette nécessité. Sébastien Bricout et moi-même tenons à remercier ici cet auteur pour les conseils qu'il nous a prodigués en vue de la réalisation de cette édition critique (en particulier au sujet de l'étude des manuscrits – plusieurs sont des recueils factices – et de l'établissement du *stemma*).

BIBLIOGRAPHIE

- BESSE, J., *Les Annales de Flodoard publiées avec une introduction et des notes par Philippe Lauer*, in *Revue des questions historiques*, t. 37, 1907, p. 313.
- BOUQUET (Dom), M., *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. VIII, Paris, 1752, p. 176-215.
- BRUNHÖLZL, F., *Histoire de la littérature latine au Moyen Age*, t. II, Turnhout, 1996.
- COUDERC, C., *Essai de classement des manuscrits de Flodoard*, in *Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893)*, 1895, p. 719-731.
- ID., *De la datation initiale des Annales de Flodoard*, in *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 58, 1897, p. 615-623.
- DUCHESNE, A., *Historiae Francorum Scriptores*, t. II, Paris, 1636, p. 590-623.
- FANNING, S. & BACHRACH, B. S., *The Annals of Flodoard of Reims (919-966)*, Peterborough, 2004.
- FAVRE, E., *Eudes comte de Paris et roi de France*, Paris, 1893.
- FOERSTER, H., *Die griechischen Zahlzeichen in Flodoards Annalen*, in *Schweizer Beiträge zur Allgemeinen Geschichte*, 1944, 2, p. 143-156.
- FREUDENTHAL, N. R., *Flodoard of Rheims : a study in tenth-century historiography*, Cambridge : Université d'Harvard, 1974, 208 p. (thèse inédite dactylographiée).
- GUADET, J., *Richer : Histoire de son temps*, t. I, Paris, 1845 (réimpr. 1966).
- GUÉNÉE, B., *Histoire et culture historique dans l'occident médiéval*, Paris, 1980, 439 p. (réimpr. 1991).
- GUILLOT, O., *Les miracles dans les Annales de Flodoard*, in *Histoire des miracles*, 1983, p. 29-40.
- GUIZOT, F., *Collection de mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. V et VI, Paris, 1824.
- HALPHEN, L., *Recueil d'annales angevines et vendômoises*, Paris, 1903.
- HOFFMANN, H., *Richer von Saint-Remi : Historiae*, in *MGH Scriptores*, t. XXXVIII, Hanovre, 2000.
- HOLTZMANN, R., *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter : Deutsche Kaiserzeit*, Berlin, 1939, p. 290-291.
- JACOBSEN, P. Ch., *Flodoard von Reims : sein Leben und seine Dichtung « De triumphis Christi »*, Leyde et Cologne, 1978.
- LATOUCHE, R., *Richer : Histoire de France*, Paris, 1930-1937, 2 vol.
- LAUER, Ph., *La numérotation grecque des Annales de Flodoard*, in *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 58, 1897, p. 241-252.
- ID., *Le manuscrit des Annales de Flodoard Reg. Lat. 633 du Vatican*, in *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. 18, 1898, p. 491-523.
- ID., *Le règne de Louis IV d'Outremer*, Paris, 1900.
- ID., *Les Annales de Flodoard*, Paris, 1905 (réimpr. 1906).
- ID., *Robert I^{er} et Raoul de Bourgogne, rois de France (923-936)*, Paris, 1910.
- LAUER, Ph. & LOT, F., *Recueil des actes de Charles III le Simple, roi de France*, Paris, 1940-1949, 2 vol.
- LAWO, M., *Der codex unicus der Annalen Flodoards und ihre postume Überarbeitung*, in *MGH Studien und Texte*, t. XXIX, Hanovre, 2001, p. 81-87.

- LECOUTEUX, S., *Une reconstitution hypothétique du cheminement des Annales de Flodoard depuis Reims jusqu'à Fécamp*, in *Tabularia « études »*, n° 4, 2004, p. 1-38 : <http://www.unicaen.fr/mrsh/crahm/revue/tabularia/pdf/lecouteux.pdf>
- Id., *A propos de la version révisée et continuée des Annales de Flodoard introduite en Normandie par Dudon de Saint-Quentin*, in *Tabularia « débat »*, n° 5, 2005 : <http://www.unicaen.fr/mrsh/crahm/revue/tabularia/lecouteuxdebat.html>
- LOT, F. & TESSIER, G., *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, Paris, 1943-1955, 3 vol.
- MABILLON (Dom), J., *Acta sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, t. V, Paris, 1677-1680, p. 331.
- MACKINNEY, L. C., *Tenth-Century medicine as seen in the Historia of Richer of Rheims*, in *Bulletin of The Institute of the History of Medicine*, t. 2, 1934, p. 347-375.
- MANITIUS, M., *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, t. II, Munich, 1923, p. 155-166.
- MARCHEGAY, P. & MABILLE, É., *Chroniques des églises d'Anjou*, Paris, 1869.
- MONOD, G., *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter des W. Wattenbach*, in *Revue critique d'histoire et de littérature*, année 7, 2, 1873, p. 253-263.
- Id., *Bulletin historique*, in *Revue historique*, année 6, mai-août, t. 16, 1881, p. 387-418.
- MUZERELLE, D., *Flodoard « de triumphis Christi apud Italiam » : études des sources. Edition des livres I-V et XII*, Paris, 1969 (thèse inédite de l'École des chartes).
- ODIN, C., *Commentarius de Scriptoribus ecclesiae antiquis...*, t. II, Liepzig, 1722.
- PERTZ, G. H., *Flodoardi Annales*, in *MGH Scriptores*, t. III, Hanovre, 1839, p. 368-408 (réimpr. 1925, 1986).
- Id., *Richeri Historiarum libri IIII*, in *MGH Scriptores*, t. III, Hanovre, 1839, p. 561-657 (réimpr. 1925, 1986).
- PITHOU, P., *Annalium et historiae Francorum Scriptores coetanei XII*, Paris, 1588, p. 147-286.
- Id., *Annalium et historiae Francorum Scriptores coetanei XII*, Francfort, 1594, p. 109-213.
- PLANTA, J., *A Catalogue of the manuscripts in the Cottonian library deposited in the British museum*, Londres, 1802.
- RIVET DE LA GRANGE (Dom), A., *Histoire littéraire de la France*, t. VI, Paris, 1742, p. 313-329 (réimpr. 1867).
- SASSIER, Y., *Hugues Capet : naissance d'une dynastie*, Paris, 1987.
- SMITH, Th., *Catalogus Librorum Manuscriptorum bibliothecae Cottonianae*, Oxford, 1696, p. 69.
- SOT, M., *Un historien et son Église au x^e siècle : Flodoard de Reims*, Paris, 1993.
- STRATMANN, M., *Flodoard von Reims : Historia Remensis ecclesiae*, in *MGH Scriptores*, t. XXXVI, Hanovre, 1998.
- TESSIER, G. & BAUTIER, R.-H., *Recueil des actes d'Eudes, roi de France (888-898)*, Paris, 1967.
- THEIS, L., *L'héritage des Charles : de la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil*, Paris, 1990 (réimpr. 2000).
- TITE, C. G. C., *Catalogue of the Manuscripts in Cottonian Library 1696... Reprinted from Sir Robert Harley's copy, annotated by Hamfrey Wanley, together with documents relating to the fire of 1731*, Cambridge, 1984.

VIGNIER, N., *Rerum Burgundionum chronicon...*, Bâle, 1575.

VOSS[IUS], G.-J., *De historicis latinis libri III*, Leyde, 1627.

WATTENBACH, W., *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des dreizehnten Jahrhunderts*, t. I, Berlin, 1893, p. 410.

